



COLZA:

Limaces : dégâts limités – poursuivre la surveillance des pièges.

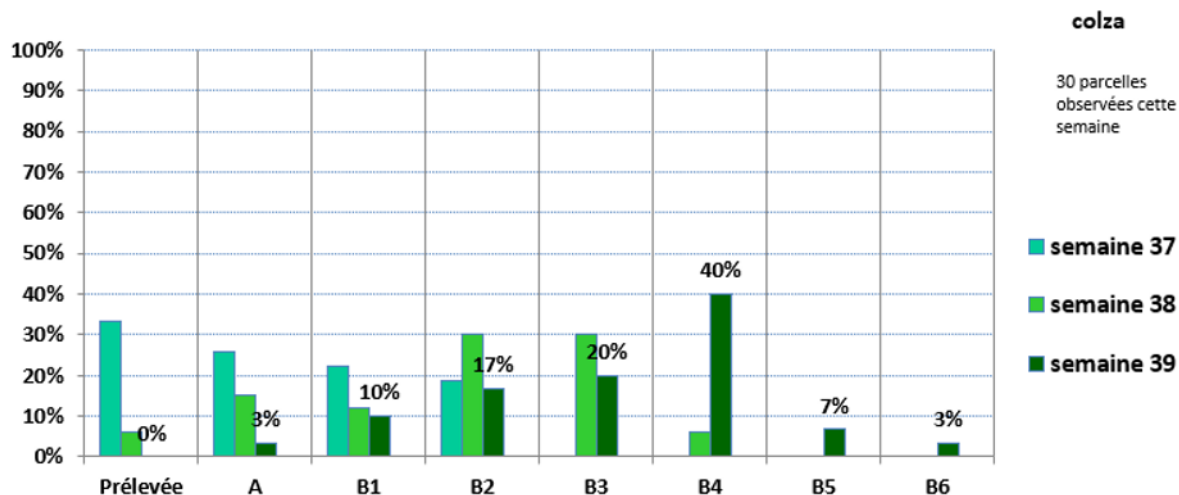
Altises : vol en cours et dégâts en augmentation – surveillance requise.

Pucerons : hausse du nombre de parcelles avec pucerons.

COLZA

30 parcelles ont été renseignées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Toutes les parcelles suivies cette semaine sont levées :

- 1 parcelle (3%) est au stade **cotylédons (A)**;
- 3 parcelles (10%) sont au stade **1 feuille (B1)**;
- 5 parcelles (17%) sont au stade **2 feuilles (B2)**;
- 6 parcelles (20%) sont au stade **3 feuilles (B3)**;
- 12 parcelles (40%) sont au stade **4 feuilles (B4)**;
- 2 parcelles (7%) sont au stade **5 feuilles (B5)**;
- 1 parcelles (3%) sont au stade **6 feuilles (B6)**.

LIMACES: dégâts limités, poursuivre la surveillance des pièges

Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, **6 parcelles** présentent des dégâts de limaces. La surface foliaire détruite **varie de 0,1 à 9% (moyenne de 3,01%)**.

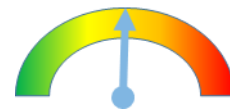
La période de risque s'étend de la levée (voire, dans certains cas, dès la germination des graines) jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Pour rappel sur la méthode de piégeage et d'évaluation du risque, voire les BSV des semaines précédentes.



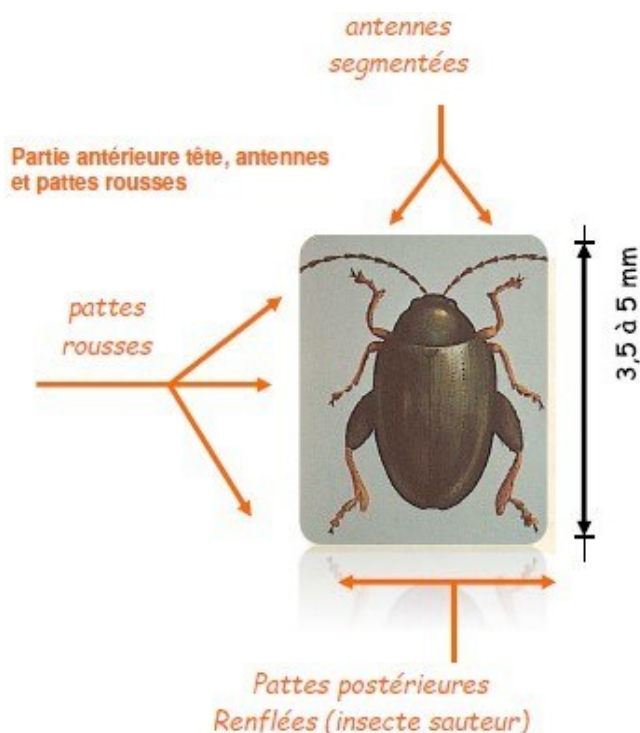
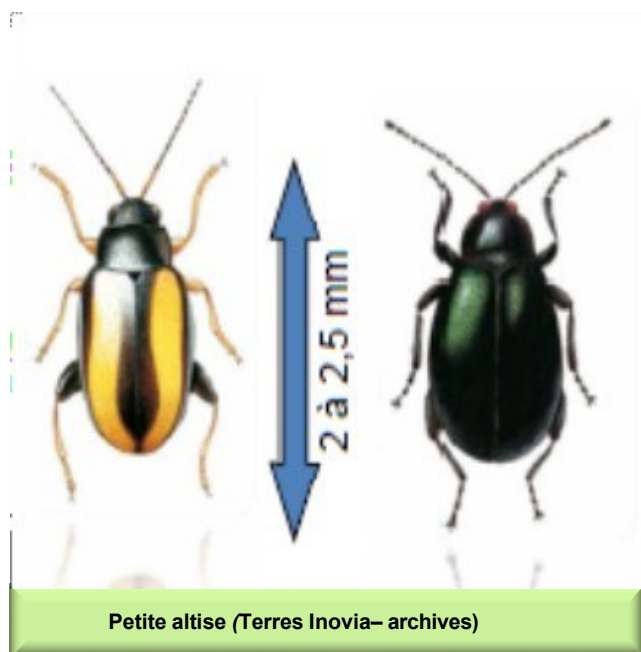
ALTISES ADULTES: Vol en cours et dégâts en augmentation, surveillance requise

On rencontre 2 types d'altises sur colza:



- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Grosse altise ou altise d'hiver (Terres Inovia- archives)

Cette semaine, des adultes de **grosses altises** ont été observés dans **22 cuvettes**. Les captures vont de **1 à 60 insectes**. La moyenne est de **17,09 adultes piégés**. Des **adultes de petites altises** sont également présents dans **8 cuvettes** avec **entre 1 et 31 captures**, la moyenne est de **10,37 insectes piégés**.

En raison de la **présence active de petites et de grosses altises**, la fréquence et l'intensité des morsures sont en augmentation par rapport à la semaine précédente. Des morsures ont été observées dans **24 parcelles**, sur **5 à 100% des plantes** (moyenne : **56,16 %**), avec une surface foliaire détruite comprise entre **1 et 75 %** (moyenne : **13,77 %**).

La période de risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures ET que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Dans les parcelles observées, **4 atteignent le seuil indicatif de risque de 80% de plantes avec morsure ET de 25% de surface foliaire détruite**.

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque



Morsures d'altises
(M.Roux-Duparque—CA02)



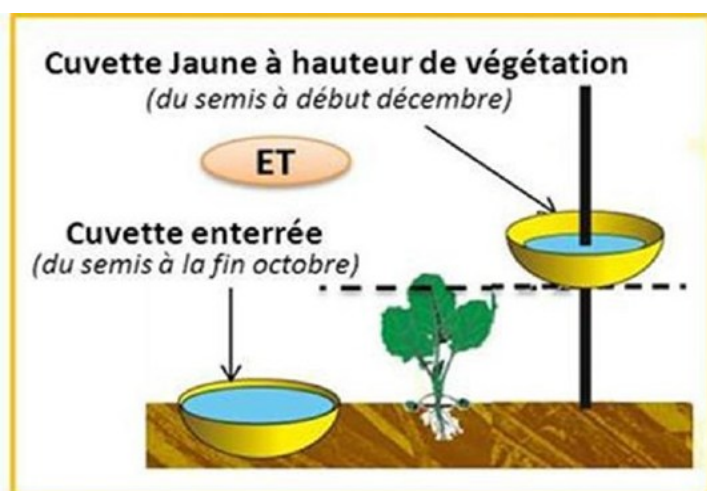
Morsures d'altises et petite altise
(N Latraye – TERRES INOVIA)



Morsures d'altises et petite altise
(N Latraye – TERRES INOVIA)

Rappel: pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouvelez l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



PUCERONS VERTS : hausse du nombre de parcelles avec pucerons

10 parcelles attestent de la présence de **pucerons verts du colza**, avec respectivement 5 à 90 % de plantes porteuses de pucerons (moyenne : 29,5%).

La période de risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus**, ou pendant les 6 premières semaines de végétation. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs**.

Le **choix variétal constitue le levier le plus efficace** pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.



Pucerons verts
(M. MIQUET – TERRES INOVIA)



Pucerons verts
(V. NINITE – CA02)

Autres ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT) : Des adultes sont relevés dans 2 cuvettes à raison de 1 et 2 individus. En Hauts-de-France, la pression du charançon du bourgeon est globalement faible mais nécessite néanmoins une surveillance renforcée dans les zones limitrophes de la région Champagne-Ardenne.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation
de :

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
Ministère
Agriculture
Pêche
Rural



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Terres
Inovia
Institut Technique
de la Betterave

ARVALIS

FREDON
HAUTS-DE-FRANCE



INRAE
AGRICULTURES
ET TERRITOIRES



Région
Hauts-de-France